

Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine met en œuvre **un programme de professionnalisation** à destination des professionnels de l'orientation, de la formation et de l'emploi.

Au cœur de secteurs d'activité en constante évolution, ces professionnels savent combien il est important de se former régulièrement, d'adapter et renouveler ses pratiques et de rencontrer d'autres acteurs. C'est ce que leur propose le programme régional de professionnalisation à travers différentes actions et services : accompagner l'évolution des pratiques en lien avec les enjeux régionaux.

Comment s'inscrire ?

Choisissez-la (ou les) action(s) qui vous intéressent en cliquant sur son panier, en respectant ces 2 étapes :

1. « **Ajouter au panier** » : l'action choisie figure dans votre panier et vous devez la valider
2. « **Valider mon panier** » en remplissant l'ensemble des champs demandés (vos coordonnées ainsi que vos motivations/attentes à participer à cette action).

Votre demande d'inscription est enregistrée et vous êtes considéré comme préinscrit. Votre employeur/responsable hiérarchique reçoit un mail afin de valider votre participation à l'action demandée. Enfin, le prestataire/organisateur de l'action vérifie l'adéquation entre vos attentes et les objectifs de la prestation et rend effective votre inscription.

Pour participer aux actions de formation

Un salarié peut bénéficier de 3 actions de formation maximum par an.

Une formation se déroule à partir de 9 personnes inscrites, sinon la session est reportée ou annulée.

Les formations peuvent accueillir jusqu'à 15 participants, venant de structures différentes afin de favoriser la mixité et la rencontre des publics.

Pour permettre l'accès aux formations au plus grand nombre de professionnels, 2 salariés maximum d'une même structure peuvent être inscrits d'emblée à la même formation.

Les autres personnes intéressées seront positionnées en liste d'attente et pourront participer si des places sont disponibles.

Tout désistement doit systématiquement être signalé et motivé dans les meilleurs délais auprès du prestataire de la formation, une personne de la liste d'attente pourra ainsi en bénéficier.

Pour participer aux autres événements du programme

Les rencontres organisées tout au long de l'année sous la forme de réunions d'information, groupes de travail thématiques, web ateliers, conférences-débats... permettent d'accueillir un public plus nombreux sans obligation d'adhésion à Cap Métiers Nouvelle Aquitaine.

Elles nécessitent néanmoins une demande d'inscription via l'application ParcoursPro comme pour les actions de formation.

Pour tout complément d'information et pour être aidé dans la création de compte, n'hésitez pas à solliciter l'équipe chargée du programme de professionnalisation : parcourspro@cap-metiers.pro et 05 46 00 24 93.